

N° D'ORDRE : 2020-91

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-218301539-20200710-2020-91-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2020

Affichage : 17/07/2020

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 21

Pouvoirs : 07

Excusé : 00

Absents : 01

Qui ont pris part

à la délibération : 28

Date de convocation : 3 Juillet 2020

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Etaient présents : Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel – Mme VIENOT Véronique – M. BLANC Romain – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO-BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – M. FONTANA Alain – M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – Mme RASTOUIL Angélique – M. FRANCESCHINI Damien (arrivé à 18h42) – M. CLAVE Denis – M. DEZERAUD Philippe – M. LE PEN Jean-Ronan – M. CALMET Pierre.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – M. TOULOUSE Christian pouvoir à M. MARIN Michel – M. LABASTIE Eric pouvoir à Mme VIENOT Véronique – Mme LABROUSSE Sylvie pouvoir à M. BLANC Romain – Mme ASNARD Marjorie pouvoir à Mme DEMIERRE Colette – Mme SAUQUET Adeline pouvoir à M. VINCENT Romain – Mme MONTAGNY Nolwenn pouvoir à M. CLAVE Denis.

Absent: M. Gilles VINCENT, Maire sors de la salle et ne prend pas part au vote.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

L'an deux mille vingt, le dix Juillet à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la ville de SAINT-MANDRIER SUR MER a été assemblé dans le réfectoire de l'ancien restaurant scolaire, Rue Anatole France, sous la présidence de Mme Annie ESPOSITO, 1^{ère} Adjointe.

6 – COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DES GITES COMMUNAUX 2019

La Présidente de séance élue, explique que le Compte Administratif 2019 du budget annexe des gîtes communaux s'établit comme suit :

En €	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses ou déficits en €</i>	<i>Recettes ou excédents en €</i>	<i>Dépenses ou déficits en €</i>	<i>Recettes ou excédents en €</i>	<i>Dépense s ou déficits en €</i>	<i>Recettes ou excédents en €</i>
Opérations de l'exercice	34 182,06	37 101,48	5 090,51	2 008,48	39 272,57	39 109,96
Résultat exercice 2019		2 919,42	-3 082,03		-162,61	
Résultat antérieur reporté (002)/(001)		53 748,07		263,54		54 011,61
Résultat de clôture 2019		56 667,49	-2 818,49			53 849,00

RAR			0,00			
Résultat 2019		56 667,49	-2 818,49			53 849,00

1 – L’exploitation : L’excédent d’exploitation cumulé 2019 s’établit à 56 667.49 €. L’excédent sera repris dans le budget annexe des gîtes 2020 sur le compte 002 en recette de fonctionnement à hauteur de 53 849 €. Le solde de 2818.49 € correspond au besoin de financement de la section d’investissement qu’il conviendra de combler.

Les dépenses d’exploitation concernent principalement le remboursement des frais de personnel pris en charge par le budget communal, les fluides des trois gîtes, le paiement de la taxe de séjour à la métropole ainsi que l’acquisition de produits d’entretien et de petits équipements.

Par ailleurs, comme cela avait été prévu lors du vote du budget primitif 2019, le remboursement de la dotation initiale a été opéré sur le budget principal de la commune à hauteur de 10 000 €.

Les recettes d’exploitation concernent uniquement la location des gîtes et sont excédentaires par rapport aux prévisions budgétaires et aux recettes encaissées en 2018.

2 – L’investissement : La section d’investissement cumulé 2019 est en déficit de 2818.49 €. Ce déficit sera repris au budget primitif 2020 en dépense d’investissement sur le compte 001.

Les dépenses d’investissement concernent essentiellement l’installation du WIFI dans les gîtes communaux et l’achat de mobiliers.

Les recettes d’investissement concernent uniquement les dotations aux amortissements.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES D’EXPLOITATION			RECETTES D’EXPLOITATION		
011	Charges à caractère général	9 788.32 €	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	37 101.48 €
012	Charges de personnel et assimilés	11 967.54 €			
014	Atténuations de produits	189.40 €			
67	Charges exceptionnelles	10 228.32 €	77	Produits exceptionnels	- €
042	Opérations d’ordre	2008.48 €			

Total dépenses		34 182.06 €	Total recettes		37 101.48 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
20 – 2135	Installations, agencements	4 791.31 €	040	Opérations d'ordre	2008.48 €
20 – 2184	Mobiliers	299.20 €			
Total dépenses		5 090.51 €	Total recettes		2008.48 €

Après avoir apporté toutes précisions utiles, la Présidente demande à l'Assemblée de bien vouloir approuver le Compte Administratif du budget annexe des gîtes communaux 2019.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de la Présidente de séance ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le Compte Administratif du budget annexe des gîtes 2019.

DECIDE PAR 23 POUR ET 5 ABSTENTIONS (MM. CLAVE Denis, DEZERAUD Philippe, LE PEN Jean Ronan, CALMET Pierre, Mme MONTAGNY Nolwenn).

- D'approuver le Compte Administratif du budget annexe des gîtes 2019.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 17 Juillet 2020, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire

Gilles VINCENT